DOCUMENT RESUME

ED 322 745 FL 018 753

AUTHOR Kliffer, Michael D.
TITLE Servitude grammaticale, semantique paradigmatique et formulaicite (Grammatical Servitude, Paradigmatic Semantics, and Formulicity).
PUB DATE 1 Jun 90
NOTE 24p.; Paper presented at the World Congress of Applied Linguistics/International Association of Applied Linguistics (9th, Thessaloniki, Greece, April 15-22, 1990).
PUB TYPE Reports - Evaluative/Feasibility (142) -- Speeches/Conference Papers (150)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC01 Plus Postage.
DESCRIPTORS *Discourse Analysis; *Grammar; *Language Patterns; Linguistic Theory; Research Methodology; *Semantics; *Syntax

ABSTRACT

The concept of grammatical servitude, defined as the absence of semantic choice in linguistic constructions, minimizes dependence on intuition and subjective judgment in syntactic analysis. It also causes the researcher to neglect important communicative resources of the speaker. To remedy this problem, the use of semantics in syntactic analysis is recommended. The approach is derived from Roman Jakobson's idea that even a syntactic trait considered 100 percent predictable is no longer to be considered constant if it is absent in some instances in which it would be automatic, an approach that is paradigmatic rather than syntagmatic. Formulicity allows for some degree of variation from the usage norm, within prescribed constraints. Language norm is to be distinguished from language system, which consists of the norm, code, and common usage. Examples are provided in French. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED322745

SERVITUDE GRAMMATICALE, SEMANTIQUE PARADIGMATIQUE ET FORMULAICITE

Michael D. Kliffer

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

M. Kliffer

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

FL018753

BEST COPY AVAILABLE

Servitude grammaticale, sémantique paradigmatique et formulaïcité[1]

Michael D. Kliffer, Université McMaster

I. Introduction

A. Insuffisances de la servitude grammaticale (s.g.)

Par «servitude grammaticale» nous entendons l'absence d'un choix, notamment un choix sémantique. Il s'agit d'une relation pure de cause à effet, à savoir, l'élément A «déclenche», par sa seule présence, l'élément B. L'attrait scientifique d'une telle optique est on ne peut plus clair. Le chercheur minimise sa dépendance vis-à-vis de l'intuition et des jugements subjectifs. La s.g. fournit une précieuse définition opératoire de l'élement B, qui doit son existence au déclencheur A. Belle circularité, en effet, car nous avons affaire à un rapport tout à fait immanent, libre de tout lien extra-syntaxique. Hélas, ce beau système clos se heurte tôt ou tard à des contre-exemples gênants, dès que le linguiste ou l'étudiant de langue seconde va au-delà des données banales. S'ils insistent pour laisser de côté les «transgressions» de sa s.g., ils négligent d'importantes ressources communicatives. Or, ce n'est certainement pas la première fois que la s.g. se voit attaquer, mais notre critique s'avère néanmoins pertinente à cause de la persistance de la s.g. dans nombre d'analyses syntaxiques actuelles.

B. Apports de la sémantique paradigmatique (s.p.)

Pour contrer l'impasse de la s.g., nous proposons de faire de la syntaxe à l'aide de la sémantique. Nous suivons l'apport théorique de Roman Jakobson, pour qui tous les morphèmes avaient un sens: aucune forme «vide», aucune forme qui doive son existence uniquement à une forme voisine; contrairement à la théorie de l'information, même les formes prévisibles à 100 % avaient pour Jakobson un contenu, un trait invariant sémantique qui se dégageait au moyen d'un examen de tous les emplois de la forme, prévisibles ou non[2]. C'est à dire que ce trait constant ne le serait plus s'il était absent dans certains emplois dits automatiques. Plutôt que de prendre comme point de départ les

contraintes de l'axe syntagmatique, Jakobson préférait considérer le plan paradigmatique, dont les commutations laissaient voir précisément le trait sémantique qui rendait compte du comportement syntagmatique, à savoir, des contraintes syntaxiques caractérisant la s.g.

C. Pouvoir explicatif de la s.p. limité par la formulaïcité.

Cette invariante que le chercheur détecte grâce aux contrastes paradigmatiques, suffit-elle à rendre compte de tous les emplois observés? Ce serait méconnaître une propriété clé du langage humain que de répondre oui. Deux linguistes provenant de traditions fort différentes prétendent que le système (alias le code, la grammaire ou la compétence) ne saurait pas fournir une explication intégrale des données. Pour Coseriu 1952 et Fillmore 1981, le système/code coexiste avec la norme, avec des conventions y puisant pour spécifier quelles virtualités chaque communauté linguistique actualise effectivement. Loin de contredire le modèle jakobsonien, la formulaïcité le restreint, elle réduit au plausible le pouvoir de prédiction du modèle.

II. Argumentation

A. La servitude grammaticale

Les insuffisances de la s.g. ressortent sur les plans pédagogique et théorique. Prenons un exemple classique des manuels scolaires: la corrélation entre les temps verbaux et les prépositions *pendant* et *depuis*. Voici une version quelque peu simplifiée du lien: *pendant* forcerait un temps composé en raison de la perfectivité; *depuis* exigerait un temps simple vu la nature inachevée de l'événement. Or il n'est pas difficile de repérer des données montrant la corrélation inverse:

1. Pendant tout mon séjour à Prague, les manifestants venaient jour après jour s'emparer de la grand-place.

2. Depuis l'exécution des Ceaucescu, le gouvernement a arrêté presque tout le reste du clan du génie des Carpates.

Une contrainte encore plus mécanique est la réduction du partitif et de l'article indéfini en *de* après la négation:

3. Mon frère vend des Peugeot/ne vend pas de Peugeot.

Au fur et à mesure que l'élève lit et écoute, il doit faire face à quantité d'exceptions telles:

4. Mon frère ne vend pas des Peugeot, il vend des Mercedes.

ou

5. Les chefs politiques n'ont jamais envisagé une structure économique vraiment globale.

Plutôt qu'un automatisme, *de* seul après la négation fournit un contraste significatif avec *du, un*, etc.: *de* signale que la négation porte sur la quantité zéro du complément, tandis les autres formes du déterminant entraînent une portée négative d'ordre différent, par exemple une négation soit contrastive (4) soit s'appliquant à un syntagme adjectival comme *vraiment global* de (5).[3]

La possession inaliénable constitue un troisième cas: très schématiquement, l'article défini remplace censément l'adjectif possessif si le substantif est une partie du corps ou une propriété associée normalement à un être humain. Le complément d'objet indirect indique alors le possesseur:

6. Je *lui* ai brossé les cheveux.

7. Tu *m'*empoisonnes l'existence.

C'est à dire que le trait [inaliénable] du substantif déclencherait la combinaison 'complément indirect' + article, tandis que l'absence de ce trait entraînerait l'adjectif possessif. (Dans le cas des verbes dits pseudo-transitifs comme 'lever', le complément indirect n'apparaît pas si le sujet agit **avec** l'inaliénable plutôt que **sur** lui.)

L´on présume cette complémentarité non seulement en pédagogie mais surtout en théorie linguistique, comme par exemple dans le mouvement «montée du possesseur» proposé par la grammaire relationnelle (Robinson 1979, Aissen 1979). Les adeptes de cette méthode postulent une relation grammaticale entre les syntagmes ouvertement possessifs:

8. Marie a tordu *le bras de Pierre.*

et les syntagmes inaliénables dont le possesseur se situe dans un autre constituent:

9. Marie *lui* a tordu le *bras.*

ce dernier dérivant d´une structure sous-jacente où, à titre de possesseur, ´lui´ serait formellement relié à ´bras´. Tuggy 1981, prenant comme point de départ la grammaire relationnelle, fournit toutefois de solides arguments contre la montée du possesseur en espagnol. Pour Tuggy, cette règle obscurcit les différences sémantiques, en particulier le trait d´affectivité donné par le datif.

Dans le cadre du gouvernement et liage, on présuppose également une servitude grammaticale s´exprimant sous forme de distribution complémentaire. Si Herschensohn 1989 avoue que l´adjectif possessif se trouve parfois avec les inaliénables, elle n´en continue pas moins de référer à la distribution complémentaire pour ce qui est de son cadre théorique:

> «Syntactic tests indicate that like reflexives and reciprocals, inalienables are also anaphors subject to Binding Condition A, and that they are in complementary distribution with possessives subject to Binding Condition B. Like reflexive-reciprocal anaphors, inalienables must be bound in a local domain....Inalienables, as other anaphors, must be c-commanded by their antecedents..., whereas this restriction does not hold for possessives since they are not locally bound.» (Herschensohn 1989:4)

Malheureusement, cette élégante complémentarité se bute à des données où l'inaliénable échappe à la contrainte de la c-commande, notamment dans les cas d'un inaliénable sujet comme:

10. L'orteil lui fait mal.

où 'orteil' n'est pas c-commandé par 'lui'.

Herschensohn admet que certains verbes «ergatifs» comme *tourner* et *manquer* peuvent entraîner un «relâchement» de cette contrainte[4]. Cette prémisse de complémentarité est ébranlée aussi par la possibilité de co-existence entre le datif et le possessif:

11. Sa main lui démange.

12. Son père lui a pansé sa jambe infectée.

13. Sa mère lui a peigné ses longs cheveux.

Ces phrases sont gênantes pour l'hypothèse de la complémentarité parce que le datif est censé déclencher l'article plutôt que le possessif. En effet, l'article pourrait remplacer le possessif dans (11) sans autre modification, et dans (12) et (13) l'article serait de rigueur si l'inaliénable n'était pas accompagné d'un adjectif, ou bien si le sujet était de la première ou de la deuxième personne, on pourrait supprimer le clitique datif, qui apparaît pour confirmer la référence disjointe des possessifs. Quoi qu'il en soit, toute explication valable doit rendre compte de la coexistence virtuelle du possessif et du datif, et c'est justement ce qu'une analyse purement syntaxique de la possession inaliénable s'avère incapable de faire. Autrement dit, on ne saurait voir dans l'article défini un simple remplacement du possessif, déclenché par le trait inaliénable du substantif.

Herschensohn propose, par ailleurs, une distinction entre verbes transitifs ('laver', 'blesser'...) et ergatifs ('lever', 'fermer'...). Ces derniers verraient leur sujet superficiel (le possesseur) dérivé d'un

complément indirect sous-jacent, tandis que les transitifs maintiendraient le possesseur comme complément indirect. H. laisse de côté le contraste

14. Je (me) lève le bras.

dans lequel l'occurrence du datif indique que l'action est effectuée sur l'inaliénable et non avec ce dernier, interprétation obligatoire dans

15. Je lui lève le bras.

où le sujet et le datif ne sont pas coréférentiels.

Une telle analyse forcerait à accepter une homonymie foisonnante, car chaque verbe 'ergatif' comme *lever, fermer*, etc., permettrait une seconde lecture, non ergative. L'un des tests syntaxiques appuyant cette distinction est sûrement à remettre en cause: pour Hershensohn, à côté de

16. Il s'est levé deux têtes.

il n'existe pas de

17. *Il s'est lavé deux têtes.

C'est à dire que seuls les verbes ergatifs (pseudo-transitifs) permettraient la construction impersonnelle. Il faut admettre que toute occurrence d'un aliénable sans aucun indice explicite ou implicite du possesseur est souvent, sur le plan pragmatique, plutôt bizarre. Permettons-nous toutefois d'envisager justement de tels contextes hors du commun. En parlant d'une scène de guerre, un auteur voulant insister sur les horreurs du démembrement pourrait écrire:

18. Il s'est coupé d'innombrables têtes.

19. Il s'est tranché quantité de bras.

Ou bien, un écrivain peut réduire le Carnaval de Rio à une collection gigantesque et grotesque d'inaliénables se présentant comme dépourvus de possesseurs:

20. Il se peint d'innombrables visages.

21. Il se vernit des milliers d'ongles.

22. Il se maquille une infinité d'yeux.

23. Il se brise des coeurs sans nombre.

Tous les exemples 18-23 ont pour corrélé la structure typiquement inaliénable englobant un clitique datif plus l'article défini devant la partie du corps complément. De telles données remettent en question l'hypothèse unifiée de H., selon laquelle tous les possesseurs, que le verbe soit accusatif ou ergatif, proviendraient d'un «deuxième argument interne», à savoir un complément indirect.

Bref, ces traitements théoriques de syntaxe autonome font preuve d'inadéquations empiriques et sémantiques. En plus de laisser de côté certaines données de fréquence peu élevée mais grammaticalement impeccables, les analyses génératives passent sous silence certains effets sémantiques communiqués par des éléments «purement» grammaticaux, notamment l'affectivité des clitiques datifs.

B. Une alternative: La sémantique paradigmatique

Pour contrer les limites de la s.g., le fonctionnalisme européen recourt à la sémantique paradigmatique. Jusqu'ici, nous avons surtout cité Jakobson, mais cette sémantique est partie intégrante du fonctionnalisme en général, comme en témoignent la glossématique (p. ex. Hjelmslev 1959) ainsi que les travaux de Coseriu 1952, 1978, etc. et de Martinet 1960, etc. En Amérique du Nord, l'approche «Forme/Contenu» de l'université Columbia (p. ex. Diver 1977, Otheguy 1981) inspirée par Martinet, et les recherches de D. Bolinger (p. ex. Bolinger 1977) témoignent également d'une certaine méfiance face à la syntaxe pure. Ne voulant pas toutefois classer tous ces chercheurs dans la même case, nous nous contenterons d'esquisser les principes de la s.p. tels que proposés par Jakobson.

Comme point de départ, Jakobson opte pour le déterminisme formel: c'est la forme qui fournit l'indice du sens, ce qui présume un lien constant, non

arbitraire, entre signifiant et signifié[5]. On voit les contraintes syntaxiques comme **découlant** de la sémantique: le présupposé, l'essence du système, c'est l'opposition paradigmatique qui est toujours virtuelle. Les contraintes syntaxiques seraient des cas d'incompatibilité sémantique, plutôt que le résultat de règles syntaxiques autonomes.

Malgré les traquenards méthodologiques qu'ils posent, ces principes nous permettent d'aller beaucoup plus loin quant à l'explication d'alternances observées. Examinons le cas des prépositions *dans* et *en*. Waugh 1976b voit *dans* comme étant la forme marquée de cette paire, parce que *dans* manifeste invariablement une particularisation déictique[6]. Le fait syntaxique qu'un déterminant apparaît d'habitude avec 'dans', mais pas avec 'en' proviendrait de ce trait sémantique. Cette particularité rendrait compte non seulement de la co-occurrence usuelle *dans* + déterminant, mais surtout des paires minimales qui font fi de la contrainte relative à l'article:

24. dans une heure　　25. en une heure

26. une idée dans l'air　　27. une idée en l'air

Le trait invariant, la particularisation déictique, sert à différencier sémantiquement les membres de chaque paire. Dans (24), la durée se mesure à partir d'un moment précis que fournit l'énonciation (soit le présent soit un moment établi par un autre temps verbal). Par contre, (25) ne précise aucun point de départ, l'événement pouvant se produire n'importe quand. Dans l'opposition 26/27, malgré la présence de l'article même après *en*, la particularisation concerne également la spécificité du complément prépositionnel: (26) a trait à une époque ou à un milieu donnés, tandis que (27), signifiant «une idée sans fondement», prive le complément de toute spécification.

La place de l'adjectif constitue un autre exemple. Comme le constate Waugh 1976a, les adjectifs usuellement antéposés peuvent presque tous se postposer,

avec un changement de sens invariablement corrélé avec le changement de place. Par conséquent, la fixité de place que suggèrent les traitements pour débutants est illusoire. La contrainte quant à l'antéposition de beaucoup d'adjectifs repose sur l'existence d'une non-compatibilité avec l'invariante sémantique signalée par l'antéposition, le cas marqué. Plutôt que de reprendre le détail d'une autre analyse jakobsonienne existante, nous passons à un ré-examen de phénomènes qui ont jusqu'ici résisté aux analyses génératives.

Revenons d'abord à la possession inaliénable. Prônant l'approche «forme/contenu», García 1975:281 nie aux inaliénables espagnols tout statut de catégorie grammaticale, puisqu'il n'existe dans cette langue aucune structure qui dénote invariablement la possession inaliénable. Elle montre qu'il s'agit d'une interprétation dépendante du contexte que l'on doit inférer et qui tient à la sémantique des morphèmes impliqués, soit les pronoms datifs et l'article défini. Selon García, c'est tout particulièrement la place intermédiaire du datif entre sujet et accusatif, quant au degré de participation, qui rendrait compte du lien possessif, optionnel mais fortement probable, entre le datif et l'inaliénable.

Dans le même ordre d'idées, Kliffer 1973 propose, avec Roldán 1972, un trait constant [affectivité] pour le datif espagnol, dont la possession inaliénable constituerait une variante contextuelle. L'article laisse l'identité du possesseur sujette à l'inférence, cette inférence étant déclenchée, selon Seiler 1983, par la nature même de l'inaliénabilité. Comment sait-on qu'il est question d'inférence et non d'un lien syntaxique entre possesseur et possédé? Premièrement, l'espagnol permet l'annulation contextuelle de ce lien:

28. Se me murió el padre. 'se-me-mourut-le-père'

(28) présente un clitique datif ambigu: un datif de possession si je suis le fils du décédé, ou bien un simple datif d'intérêt, s'il s'agissait d'un curé mort dont le décès m'a touché. Deuxièmement, les contextes médicaux sanctionnent l'emploi du seul article défini, sans clitique, contrairement à la syntaxe usuelle.

Voilà donc des indices de l'existence d'un contraste sémantique entre l'article et le possessif: le premier laisse le lien possesseur/possédé ouvert, le deuxième l'asserte, le rend indéniable. Par ailleurs, nous nous permettons de contester l'hypothèse de Guéron 1986, appuyée par Hershensohn 1989, voulant que les possibilités de liage dépendent du déterminant défini. Ce déterminant, pris avec l'inaliénable, constituerait une séquence anaphorique qui refuse la modification. A la différence du possessif, l'article défini signalerait un inaliénable non-référentiel, comparable à un contexte générique comme

29. Le pouce rend l'homme capable d'employer des outils. (Exemple repris dans Herschensohn 1989.)

Aux arguments de Herschensohn, nous ajoutons une proposition de Kayne 1975:164-66, à savoir, l'emploi obligatoire du singulier après l'article (sans possesseur qui suive) quand on a affaire à une interprétation distributive:

30. La mère leur a maquillé *le visage*/*les visages.

vs

31. La mère leur a maquillé leur(s) beau(x) visage(s) glacial/glaciaux.

32. La mère a maquillé les visages de tous ses petits.

Nous convenons qu'il s'agit d'une distinction importante à l'intérieur du SN inaliénable, et qui va de pair avec l'absence de modification. Nous doutons pourtant de l'utilité de postuler un «sujet postnominal nul», à coindexer avec l'antécédent clitique, comme moyen d'expliquer cette contrainte sur la séquence article défini + inaliénable. A quoi bon un élément nul servant de

signe distinctif de cette séquence, lorsque les autres déterminants peuvent également se coindexer avec un antécédent clitique:

33. Quand est-ce que tu *t'*es cassé *ce* bras/*un* doigt?

34. Elle *leur* a lavé *leurs* petits visages.

(33) remet d'ailleurs en cause le statut de non référentiel imputé à l'inaliénable précédé de l'article défini, étant donné la ressemblance entre *le* et *ce*. Les deux déterminants manifestent à l'égard des inaliénables une structure parallèle, à savoir, un lien avec le clitique datif. Puisque *ce* suppose un statut de référentiel pour son SN, pourquoi en serait-il autrement de l'article défini? La seule preuve formelle d'un statut non référentiel pour la séquence article défini + inaliénable demeure alors le refus de l'adjectif descriptif.

Pour contrer tout soupçon d'un préjugé anti-générativiste, nous allons donner comme de bons exemples de la sémantique paradigmatique deux ouvrages qui supposent les fondements du gouvernement et liage.

Zribi-Hertz 1980 prend comme point de départ les insuffisances de la théorie purement syntaxique de la c-commande pour expliquer le contraste *lui/lui-même*. Dans l'optique chomskyenne, on suppose la complémentarité de ces deux formes dans la mesure où le non réfléchi et son antécédent relèvent de domaines cycliques distincts (proposition ou groupe nominal complexe), tandis que le réfléchi et son antécédent doivent être du même domaine cyclique. Cette servitude grammaticale s'avère empiriquement inadéquate, face à des données comme

35. Paul$_i$ est fier de lui$_i$/lui-même$_i$.

Z-H propose un contraste sémantique dont voici les grandes lignes. *lui* sera préféré si

(a) le prédicat rend la coréférence probable ou de rigueur:

36. Victor prend le livre avec lui/*lui-même.

vs

37. Victor$_i$ est jaloux de lui-même$_i$/*lui$_i$.

(b) la coréférence est d'ordre objectif:

38. Victor$_i$ a laissé la valise chez lui$_i$/*lui-même.

vs

39. Marie a éloigné Victor de lui-même.

(38) présente deux instances de Victor ramenées à une même entité, mais (39) manifeste une coréférence subjective en ce sens que la relation d'identité est interne et se fait entre deux aspects de Victor.

Si un prédicat admet les deux possibilités, le contraste sémantique se fera sentir d'autant plus:

40. Victor$_i$ a honte de lui$_i$.

vs

41. Victor a honte de lui-même.

Dans (40), *Victor* et *lui* renvoient à deux objets distincts du monde qui se ramènent finalement à un même, *lui* pouvant signaler Victor-de-la-photo, ou Victor-de-ses-souvenirs. C'est une coréférence objective, parallèle à 'Victor a laissé la valise chez lui'. Dans (41), il s'agit d'un «sentiment de Victor vis-à-vis de son "moi" **actuel** (ses actes, ses pensées...): *Victor* et *son âme* constituent extensionnellement le même objet.» Cette interprétation est conforme à l'impression selon laquelle les réfléchis produisent une coréférence psychologique, subjective. Z-H propose d'autres facteurs sémantiques favorisant le réfléchi ou le non réfléchi, tout en admettant qu'il s'agit là d'hypothèses préliminaires. Reste à voir si elle pourra unifier les facteurs, mais de toute façon, avec son analyse elle a fait un pas de géant pour rendre compte de ce contraste qui dépasse clairement la syntaxe.

Analysant des contrastes analogues en anglais, Saxon 1988 ajoute aux conditions syntaxiques de liage un principe pragmatique «éviter l'ambiguïté», qui rendrait compte la réflexivisation facultative:

42. Sylvia looked all around her/herself. 'Sylvia regarda autour d'elle/d'elle-même.'

Saxon propose en plus un contraste sémantique qui rendrait compte de l'alternance dans

43. Brian and Mila didn't like the stories about them/themselves that the Sun published. 'Brian et Mila n'aimèrent pas les reportages sur eux/eux-mêmes que publia le *Sun*.'

Le réfléchi *themselves* 'eux-mêmes' porterait obligatoirement un sens distributif, mais le non réfléchi serait non marqué à cet égard, pouvant avoir un sens distributif ou collectif.

Par ailleurs, le réfléchi pourrait également être interprêté comme un groupe situé au sein d'autres ensembles ('group among groups') ou comme une entité mise en relief par rapport à d'autres entités. Saxon propose cette acception collective à titre d'explication du contraste remarqué par Zribi-Hertz:

44. Jean bavarde avec lui-même/*lui.

Le non réfléchi est agrammatical parce que le verbe implique normalement deux acteurs/entités. Dans l'exemple

45. Jean a toute l'équipe avec lui/*lui-même.

il ne peut pas être question de deux groupes, alors le réfléchi n'est pas possible.

Nous avons passé en revue ces deux travaux pour insister sur le fait que l'optique de la sémantique paradigmatique n'est pas limitée aux fonctionnalistes: plutôt que d'être la marque distinctive d'une approche particulière, la s. p. est devenue une source d'éclaircissement sur la nature

du langage humain, susceptible de se joindre à des modèles divers. Zribi-Hertz et Saxon ont eu recours à la s. p. après s'être aperçues des limitations explicatives de la syntaxe autonome.

C. Formulaïcité

Il est cependant possible de forcer les limites de la s. p. trop loin. Vu la nature extrêmement générale de quelques traits invariants, il est tentant de leur imputer un pouvoir explicatif qui dépasse parfois la prédictibilité. Voilà l'écueil sur lequel bute Waugh 1976a dans son analyse de la place de l'adjectif en français. L'invariante proposée,

46. [présupposition déictique du contexte lexical du substantif]

est ce qui marque l'antéposition, par rapport à la post-position qui, elle, peut soit porter soit ne pas porter ce trait, comme il en est de toute forme ou combinaison non marquée. Cette distinction sert à rendre compte de bien des paires minimales, telles que 'furieux menteur' et 'menteur furieux'. Dans le premier cas, l'adjectif, en raison de l'antéposition, subit un rétrécissement de sens, suivant la nature du substantif. Il s'agit de quelqu'un qui ment prodigieusement. Dans le deuxième cas, celui de la post-position, où 'furieux' ne présuppose pas le contenu sémantique de 'menteur', on est en présence d'une simple intersection des deux lexèmes: c'est un menteur qui est furieux, comme n'importe quel autre individu serait furieux.

Waugh prétend que ce contraste sémantique est responsable de toute opposition antéposition/postposition. Il expliquerait plus particulièrement les soi-disant «changements de sens» selon la place d'adjectifs comme *pauvre, brave,* et *ancien.* Son analyse fourmille d'alternances observables dans des combinaisons lexicales données, telles que *simple soldat* vs *soldat simple*, et *mauvaise route* vs *route mauvaise.* Dans la plupart de ces données, le trait postulé fournit une explication élégamment générale d'alternances combinatoires spécifiques. Le cas de la locution «ancien français», par

contre, dépasse la plausibilité explicative. De dire Waugh: «...to determine the referent of *ANCIEN français*, one just know something about the peculiarities of the French language.» Quant à la différence apparemment arbitraire entre *ANCIEN français* et *français MODERNE*: dans le premier, 'ancien' renvoie à la période allant du 9e siècle au début du moyen âge, ce qui n'est guère 'ancien' objectivement parlant. Dans le deuxième, 'moderne' a son sens usuel: il réfère à l'époque moderne et modifie 'français' comme il s'appliquerait à tout autre substantif. (p. 95)

Or, suivant la théorie du marquage en sémantique jakobsonienne, la forme non marquée ne manque pas forcément du trait qui l'oppose à la forme marquée: tout ce qui distingue ces deux formes, c'est que la forme marquée **doit** porter le trait invariant; la forme non marquée ne manifeste aucune contrainte à cet égard. Nous pourrions donc nous attendre à ce que la vieille langue puisse se désigner également par le syntagme *français ANCIEN*, mais il n'en est rien. Deuxième traquenard: en espagnol, la place de l'adjectif varie selon des principes semblables, ou éventuellement identiques à celle de son homologue français. Pourtant, la traduction usuelle de *ancien français* est *francés antiguo*: même l'explication du particularisme culturel, à savoir, que l'ancien français demanderait l'anté-position en raison de la délimitation de 'ancien' par rapport au français, n'est guère fructueuse, car avec *español antiguo*, nous observons la post-position malgré un particularisme analogue.

Est-ce là le coup de grâce qui ferait tomber à l'eau l'invariante de Waugh? Nullement. Il s'agit d'une exception bien «locale», qui n'est sans doute pas la seule, mais ne saurait invalider les nombreuses prouesses explicatives de cette hypothèse. Comment donc réconcilier sa capacité de généralisation avec quelques données qui lui sont rebelles? Tout d'abord, nous avons dit «rebelles», non «contradictoires». Le cas de *ancien français* ne s'oppose aucunement à la théorie du marquage que défend Waugh. Le seul

défaut de son travail est d'avoir voulu appliquer le pouvoir explicatif de la théorie à un phénomène conventionnel. Par «conventionnel», nous entendons quelque chose qui n'est pas arbitraire, mais qui est la réalisation **usuelle** du code, qui peut toutefois en produire d'autres.

Nous ne sommes pas le premier à le dire, mais disons-le: pour puissant et pour général que se veuille un modèle sémantique, il ne saurait pas tenir compte de tout, pour des raisons tout à fait extérieures au fonctionnement du code. Coseriu, il y a presque quarante ans, a constaté que le code se voit constamment limité par l'usage, c'est-à-dire, par ce qui est traditionnellement fixé et courant dans la communauté linguistique. Coseriu 1952 apporte l'étiquette de *norme* à cette composante qui aurait droit de cité, à côté du *code* et de la *parole*. La norme réalise non seulement le système prédominant actuel, mais des traces de systèmes antérieurs. Elle consiste en des classes floues, en raison de l'élasticité de la norme et du fait que toute langue, en tant qu'entité historique et culturelle, se compose de diverses normes et de divers systèmes. La norme n'est pas à confondre non plus avec réalité de la parole, car elle est établie sur le plan de l'abstraction statistique, la fréquence y jouant un rôle clé. Les innovations poétiques seraient des amplifications ou des violations non pas du code, qui les prévoit, mais de la norme. La norme engloberait donc les variantes sémantiques ou contextuelles, pas fonctionnelles, mais pas indifférentes ou arbitraires non plus. Bref, chaque langue consisterait pour Coseriu en une trichotomie: les virtualités du code, les réalisations socialement et culturellement déterminées de la norme, et le va-et-vient entre liberté et contrainte caractérisant la parole.

A titre illustratif de la formulaïcité, nous allons examiner ce qui entraîne et proscrit la présence de l'article dans la suite **nom *de* nom**. Le côté systématique est bien connu. L'absence de l'article donne lieu à une

dénominalisation, à une locution adjective: *cheval de guerre, homme de talent*, etc. La présence de l'article occasionne une mise en valeur du complément prépositionnel, aux fins soit d'une particularisation contextuelle (*influence du régime actuel*), soit d'une acception générique (*Comité départemental du tourisme*). Autrement dit, seraient en vigueur les mêmes principes régissant l'emploi de l'article défini ailleurs. Il existe pourtant des locutions figées qui ne sont pas arbitraires, dans la mesure où elles se conforment aux principes susmentionnés, mais qui ne constituent pourtant qu'une des possibilités prévues par ces principes: si l'on dit *liberté du travail*, pourquoi ne dit-on pas **liberté du langage* aussi? Pourquoi *seigneur de la guerre* face à *nom de guerre*? Il faut remercier la norme pour avoir imposé à la fois *mal de l'air* et *mal de mer*.

Nous réitérons que la norme n'est pas une poubelle pour tout ce que le système du linguiste n'arrive pas à expliquer. Elle repose sur le principe de convention, ingrédient indispensable pour l'utilisation du code, comme le soulignent des travaux de pragmatique tels Morgan 1978. De toutes les virtualités que permettrait le code, la communauté des usagers n'en met à profit qu'un certain nombre, pas nécessairement les mêmes que prescrit une autre communauté disposant d'un code quasi similaire.

Nous insistons, en conclusion, sur les limites de toutes les trois: servitude grammaticale, sémantique paradigmatique, et formulaïcité. Ceux qui s'en tiennent à la servitude grammaticale courent le risque, en théorie comme en pédagogie, de se contenter d'une analyse empiriquement et conceptuellement réduite. Si l'on pousse la sémantique paradigmatique trop loin, on en exigera trop quant à la prédictibilité. L'écueil relatif aux abus de la formulaïcité est encore plus évident: si nous imputons d'office à la norme tout ce que notre analyse n'explique pas, c'est le système qui s'en sortira appauvri. A partir de cette mise en garde sans doute trop générale, s'agirait-il

d'élaborer une méthodologie sérieuse pour assurer une répartition adéquate parmi les trois aires? Probablement pas: ce serait un objectif aussi réalisable que les procédures de découverte. Il suffirait pour l'instant d'amener les théoriciens, en syntaxe comme en sémantique, à reconnaître la distinction norme/système, à savoir, les limites du système.

Notes

1. Cet article est la version révisée d'une communication faite à Halkidiki (Grèce) en 1990, lors du Congrès de l'Association Internationale de Linguistique Appliquée.
2. Voir surtout Jakobson 1958 (cité dans Waugh 1976:44) et Jakobson 1961, p. 587 dans *Selected Writings II*.
3. Voir Cochrane 1973:28-31 et Hanse 1949:99.
4. Herschensohn 1989: note 8, p. 19.
5. Voir par exemple Jakobson 1965.
6. Par souci de concision, nous simplifions quelque peu. L'invariante pour laquelle *dans* est marqué vis-à-vis de *en* s'appelle le décalage déictique, trait que Waugh a décelé ailleurs dans la grammaire et le lexique du français.

Bibliographie

Aissen, Judith. 1979. Possessor Ascension in Tzotzil. *In* L. Martin, éd., *Papers in Mayan Linguistics.* Columbia (Missouri): Lucas Bros.

Bolinger, Dwight. 1977. *Meaning and Form.* London: Longman.

Cochrane, Rollin. 1973. *Etc.: problèmes du français écrit.* Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.

Coseriu, Eugenio. 1952. *Sistema, norma y habla.* Montevideo. Repris dans Coseriu 1962:11-113.

--1962. *Teoría del lenguaje y lingüística general.* Madrid: Gredos.

--1978, *Gramática, semántica, universales: estudios de lingüística funcional.* Madrid: Gredos. P. 73.

Diver, William. 1977. A Concise Grammar of Modern English I. *Columbia University Working Papers in Linguistics.* No. 4.

Fillmore, Charles. 1981. Introduction au colloque sur la formulaïcité, Université du Maryland, College Park.

García, Erica. 1975. *The Role of Theory in Linguistic Analysis: the Spanish Pronoun System.* Amsterdam: North Holland.

Guéron, Jacqueline. 1986. Inalienable Possession, PRO-Inclusion and Lexical Chains. *In* J. Guéron, H.G. Obenauer, & J-Y. Pollock, éds., *Grammatical Representation*, 43-86.

Hanse, J. 1949. Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques. Paris & Bruxelles: Baude.

Herschensohn, Julia. 1989. French Inalienable Binding. Miméo. Université de Washington, Seattle.

Hjelmslev, Louis. 1959. *Essais linguistiques.* (Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague, 12.) Copenhague: Akademisk Forlag.

Jakobson, Roman. 1958. Morfologĭceskie nabljudenija nad slavjanskim skloneniem (Sostav russkix padĕznyx form). Paru dans *Selected Writings II*: 154-83 (Sommaire en anglais: 197-81).

--1961. Implications of Language Universals. Remarques finales de la Conference on Language Universals, Dobbs Ferry (New York). Publié dans le *Report* (1963) et dans *Selected Writings II*:580-591.

--1965. Quest for the Essence of Language. Discours prononcé devant The American Academy of Arts and Sciences. Paru dans *Selected Writings II*: 345-359.

--1971. *Selected Writings II: Word and Language.* La Haie: Mouton.

Kayne, Richard. 1975. *French Syntax: the Transformational Cycle.* Cambridge (Massachussetts): MIT Press.

Kliffer, Michael. 1973. *The Spanish Dative: Selected Syntactic and Semantic Problems.* Thèse de doctorat, Université Cornell, Ithaca (New York).

Martinet, André. 1960. Eléments de linguistique générale. Paris: Colin.

Morgan, Jerry L. 1978. Two Types of Convention in Indirect Speech Acts. *In* Peter Cole, éd., *Syntax and Semantics 9: Pragmatics.* New York: Academic Press. 261-280.

Otheguy, Ricardo. 1981. «Tout se tient»: Deixis, Focus, and Degree of Participation in Spanish. *Columbia University Working Papers in Linguistics.* No. 6.

Robinson, Brian. 1979. *Possessor Ascension in Universal Grammar.* Thèse de maîtrise, Université de Toronto.

Roldán, Mercedes. 1972. Concerning Spanish Datives and Possessives. *Language Sciences* 21:27-32.

Saxon, Leslie. 1988. Semantic Interpretation and "Obligatory Reflexivization". Miméo. Université Memorial, Saint-Jean (Terre-Neuve).

Seiler, Hansjakob. 1983. *Possession as an Operational Dimension of Language.* Tübingen: Gunter Narr.

Tuggy, David. 1981. Imagic Meaning and Dative Possessors in Spanish. Miméo. Conference on Imagery and Language, University of California, Berkeley.

Waugh, Linda. 1976a. The Semantics and Paradigmatics of Word Order. *Language* 52: 82-107.

--1976b. Lexical Meaning: the Prepositions *en* and *dans* in French. *Lingua* 38:69-118.

--1976c. *Roman Jakobson's Science of Language.* Lisse: Peter de Ridder.

Zribi-Hertz, Anne. 1980. Coréférences et pronoms réfléchis: notes sur le contraste *lui/lui-même* en français. *Lingvisticae Investigationes* 4:131-179.